



SANTÉ



## Une nouvelle antenne du Centre départemental de santé ouvre à Saint-Astier le 8 février

La nouvelle antenne du Centre départemental de santé du Conseil départemental de la Dordogne ouvrira mercredi 8 février à Saint-Astier, dans les locaux du centre hospitalier avec lequel une convention a été passée.

*Publié le 19 janvier 2023*

Après Excideuil, Saint-Médard-de-Mussidan, puis Ribérac, Saint-Astier est la quatrième antenne du Centre départemental de santé du Département à ouvrir en Dordogne. Ce sera le 8 février. Un médecin généraliste et une secrétaire médicale accueilleront les patients les mercredis et vendredis de 9h à 19h.

Cette nouvelle antenne est joignable au 05 53 02 07 35. Les prises de rendez-vous sont également possibles en appelant le centre départemental de santé de Saint-Médard-de-Mussidan au 05 53 02 06 20.

Cette ouverture, à travers laquelle le Département de la Dordogne amplifie sa politique de lutte contre la désertification médicale en secteur rural, est permise grâce au soutien logistique du centre hospitalier et de ses équipes, au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), et au partenariat noué avec la Communauté de communes Isle Vern Salembre (CCIVS).

Ce nouveau centre départemental de santé illustre une nouvelle fois pleinement la volonté de la collectivité de réduire les inégalités territoriales en matière d'accès à la santé et aux soins des publics fragiles.

L'ouverture de cette quatrième structure de soins de proximité s'inscrit également dans la volonté du Département de proposer aux médecins une nouvelle manière innovante d'exercer : en salariat, en équipe, intégrée aux compétences médico-sociales de la collectivité, en coordination avec les acteurs locaux de santé.